



Patrimoine
canadien

Canadian
Heritage



Du scénario à l'écran

Une nouvelle orientation de politique en matière de longs métrages

Canada 

1	2	3	4
---	---	---	---

Crédits photographiques :

Page 3 1 Archives nationales du Canada (Denis Gagnon)
Page 9 3 Archives nationales du Canada (Denis Gagnon)



DU SCÉNARIO À L'ÉCRAN:

Une nouvelle orientation de politique en matière de longs métrages

Avant-propos

Le gouvernement du Canada est heureux d'annoncer sa nouvelle Politique canadienne du long métrage. Cette politique reflète l'orientation que le gouvernement fédéral entend désormais donner à son appui à l'industrie cinématographique, lequel a permis de bâtir une industrie canadienne du film et servira maintenant à élargir son public.

Plus de deux ans de dialogue avec les représentants de l'industrie, les spécialistes du cinéma et le public ont permis de définir une nouvelle démarche de politique en faveur du long métrage canadien. Quatre grands objectifs se sont dégagés de ce processus :

- former et garder des créateurs de talent;
- encourager la qualité et la diversité des films canadiens;
- élargir le public des films canadiens, au Canada et à l'étranger; et
- préserver notre collection de longs métrages canadiens et la rendre accessible au public d'aujourd'hui et de demain.

La nouvelle Politique canadienne du long métrage répond à chacun de ces quatre objectifs : elle recentre le soutien public à l'industrie cinématographique canadienne, qui s'appuie désormais sur une démarche intégrée « du scénario à l'écran ». Elle crée le Fonds du long métrage du Canada, qui appuie la scénarisation, la production, la mise en marché et les autres activités promotionnelles. Elle introduit aussi une nouvelle approche en matière de soutien à l'industrie, fondée sur le rendement des producteurs et distributeurs.

La politique ne s'en tient pas là. Elle alloue des ressources supplémentaires au développement professionnel des créateurs et investit dans la préservation des films canadiens de manière à ce qu'ils demeurent accessibles aux Canadiens et aux Canadiennes aujourd'hui et demain.

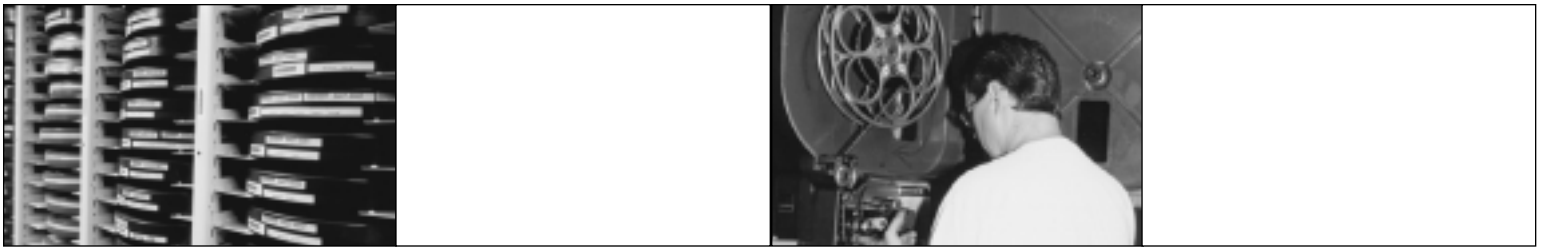
En restructurant les mécanismes de soutien et en recentrant les investissements publics en matière de distribution domestique, la nouvelle Politique canadienne du long métrage permet une plus grande transparence et une imputabilité accrue du processus de financement.



La nouvelle politique s'est fixé des objectifs ambitieux. Elle veut faire en sorte que les recettes des films canadiens atteignent en cinq ans 5 % des recettes-guichet au Canada et veut élargir les auditoires de longs métrages canadiens à l'étranger.

Pour réussir il faut une vision et du travail d'équipe. Des partenariats spécifiques et surtout la mise sur pied d'un groupe consultatif permanent permettront aussi aux longs métrages canadiens de toucher un public plus vaste. La nouvelle politique constitue un outil privilégié afin de rapprocher les Canadiens et les Canadiennes de leurs concitoyens et concitoyennes et du reste du monde grâce à une kyrielle d'expériences canadiennes.

Le gouvernement canadien consacrera 15 millions de dollars en 2000-2001 et 50 millions annuellement à partir du mois d'avril 2001 à la mise en œuvre de la nouvelle politique. Cette mesure doublera l'investissement annuel du gouvernement dans le cinéma canadien et permettra de présenter une plus grande variété de voix canadiennes dans les salles de cinéma, partout au Canada et ailleurs dans le monde.



Le cinéma est important

Le cinéma est un médium puissant et durable. Il influence notre vision du monde en nous présentant des visages, des lieux, des expériences séduisantes que nous ne pourrions peut-être pas connaître autrement. Le cinéma est important parce qu'il ouvre une fenêtre sur l'histoire et constitue le miroir de la société; il nous conduit à réfléchir sur le passé et interroger le présent. Le cinéma nous projette dans le futur et nous fait entrevoir ce que pourrait être la vie dans quarante, cent ou mille ans. Le cinéma divertit. Il peut aussi instruire et éclairer. Le cinéaste remet en question nos idées préconçues et nous entraîne aux confins de l'imaginaire.

Le cinéma est un carrefour de l'expression culturelle où les mots, la musique et l'image fusionnent. Les livres trouvent un nouveau public dans les adaptations cinématographiques et les films à succès peuvent attirer de nouveaux lecteurs à des romans ou des auteurs. Les critiques et comptes rendus présentés dans les journaux et magazines font connaître aux lecteurs de nouveaux films, de nouveaux acteurs et de nouveaux réalisateurs. Le thème musical, la trame sonore, qui situent la scène, créent l'atmosphère et soulignent les moments dramatiques, offrent d'importants débouchés aux musiciens et compositeurs de talent. Et lorsqu'un film disparaît des salles de cinéma, les clubs vidéo et les télédiffuseurs lui fournissent encore de nouveaux moyens d'atteindre un public nouveau et toujours plus nombreux.

À l'aube de ce nouveau millénaire, nous sommes au seuil d'une importante transformation dans la façon de créer et de présenter une histoire. La production et le cinéma numériques font déjà partie de notre paysage et la distribution par réseaux numériques interactifs deviendra bientôt réalité. La révolution numérique aura une incidence profonde, mais elle ne diminuera pas le rôle du cinéma, pas plus qu'elle ne remplacera l'expérience exceptionnelle du grand écran. Le cinéma comptera encore pour beaucoup.

Dans toute forme d'expression culturelle, les gouvernements jouent un rôle déterminant en établissant des politiques et des programmes de soutien de même qu'en encourageant les partenariats entre artistes et entrepreneurs.

La réalisation cinématographique est une forme de récit coûteuse qui comporte des risques. Quels que soient le caractère prometteur du scénario, la popularité des acteurs ou l'importance du budget, le succès n'est jamais assuré. Le problème est aggravé par la domination croissante d'Hollywood, le plus grand exportateur mondial de divertissement filmé, qui attire scénaristes, acteurs et réalisateurs du monde entier. Les gouvernements peuvent intervenir afin de réduire les risques et améliorer les chances de succès. De nombreux pays ont revu et modernisé leur politique de soutien au long métrage de manière à consolider leur industrie cinématographique et faire en sorte qu'elle soit plus concurrentielle.



Le cinéma au Canada

Il y a plus de trois décennies, le gouvernement fédéral entreprenait de construire une industrie cinématographique au Canada. La création de la Société de développement de l'industrie cinématographique canadienne, devenue Téléfilm Canada, a constitué la première d'une série de mesures visant à encourager la production et à développer un secteur privé du long métrage.

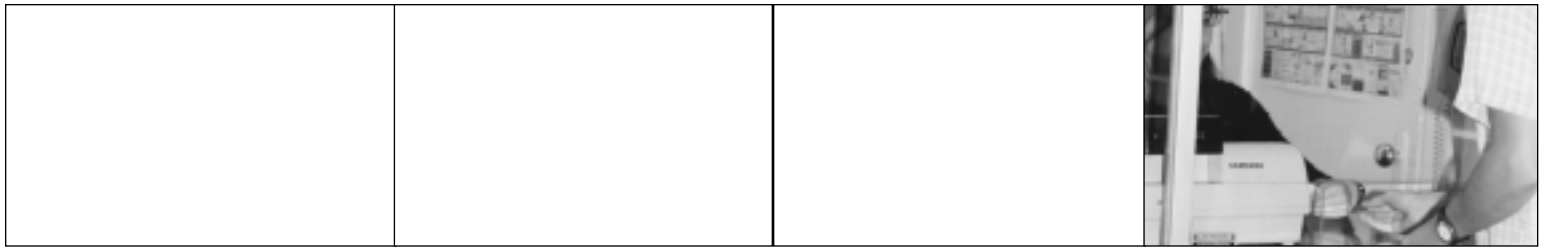
Depuis, il y a eu des succès et des échecs mais, dans l'ensemble, les efforts ont porté fruit et des bases solides ont été établies. Il existe au Canada de nombreux réalisateurs, scénaristes et acteurs de talent, de même que des entreprises de production et de distribution dynamiques. Chaque année, de nouveaux créateurs, dont plusieurs diplômés d'institutions prestigieuses, se joignent à cette communauté. Des festivals du film et des réseaux de distribution novateurs ont fleuri partout au Canada. Les films canadiens comme *Le déclin de l'empire américain*, *I've Heard the Mermaids Singing*, *Margaret's Museum*, *Waydowntown*, *The Sweet Hereafter* et *Le violon rouge* ont été salués par la critique et ont atteint un succès artistique important. Depuis quelques années, le marché du film de langue française est florissant et enregistre une série de réussites commerciales fracassantes, notamment *La vie après l'amour*, *Les Boys*, *C't'à ton tour*, *Laura Cadieux* et *Miracle à Memphis*.

Les partenariats ont également joué un rôle important dans la croissance de l'industrie cinématographique canadienne. Gouvernements provinciaux et administrations municipales ont joint leurs efforts afin de stimuler la croissance de l'industrie. Les secteurs public et privé ont aussi trouvé des façons nouvelles et novatrices d'œuvrer ensemble pour obtenir des résultats positifs.

Cependant, bien que les Canadiens soient plus nombreux à fréquenter les salles de cinéma, que l'on projette de plus en plus de films sur un plus grand nombre d'écrans, les films canadiens ne récoltent qu'une maigre part du marché intérieur, soit 13,8 millions de dollars ou 2,1 % du marché en 1999. Ces chiffres constituent la part de marché nationale la moins élevée des pays comparables au Canada et indiquent qu'une approche nouvelle et déterminante en matière de politique publique est nécessaire.

En 1998, le gouvernement fédéral a donc entrepris un examen approfondi du secteur du long métrage. Un document de discussion a été publié en vue de susciter le débat et de solliciter des interventions. Un Comité consultatif du long métrage a également été créé afin d'aider le gouvernement à examiner les problèmes propres à l'industrie du cinéma. Nombre de particuliers, d'associations et d'entreprises ont été consultés. Des tables rondes réunissant près d'une centaine de spécialistes ont été organisées d'un bout à l'autre du pays.

Le processus de consultation a confirmé la solidité des bases établies et a permis d'identifier les obstacles au succès. Le budget moyen de production, qui s'élève à 2,5 millions de dollars, est bien trop faible pour soutenir la réalisation d'une grande



diversité de genres. Un tel budget ne peut non plus, par exemple, permettre de reprendre le tournage de certaines scènes en cours de montage. Aussi, les budgets moyens consacrés à la mise en marché sont inefficaces comparés aux énormes moyens de financement et de promotion déployés par Hollywood. Dans notre industrie, très segmentée, la faible continuité entre la phase de scénarisation et celle de l'exploitation en salles ne permet pas d'envisager des perspectives de mise en marché aux premiers stades de développement d'un projet.

Le processus d'examen a dégagé un objectif de politique bien défini. L'industrie canadienne a aujourd'hui atteint sa maturité et ses fondations sont solides : le moment est donc venu de nous assurer une part plus importante de notre propre marché. La nouvelle Politique canadienne du long métrage vise donc essentiellement à remplir les salles de cinéma d'un public enthousiasmé par les films canadiens.

À lui seul, cet objectif peut entraîner un profond changement. Le succès en salles se traduira par un succès sur les marchés de la vidéocassette et de la télédiffusion. Ce succès attirera les investissements du secteur privé et multipliera chaque dollar versé par le secteur public. Un vedettariat émergera à la grandeur du pays quand de plus en plus de réalisateurs et d'acteurs canadiens auront fait leurs preuves et auront acquis une place dans le cœur et l'esprit de leur public. Les possibilités accrues et les meilleurs résultats qu'entraînera le succès permettront aux producteurs d'encourager et de développer de nouveaux talents et de prendre de plus grands risques en matière de créativité.

Le défi est clair. Nous avons bâti une industrie, le moment est venu d'élargir le public. Les consultations ont révélé qu'une intervention ou un investissement du secteur public ne peuvent à eux seuls assurer le succès du cinéma canadien. Le gouvernement a donc élaboré une politique qui couvre et intègre l'ensemble des activités : création, production, distribution, diffusion et conservation. La nouvelle Politique canadienne du long métrage entend créer les conditions du succès en soutenant la réalisation cinématographique « du scénario à l'écran ».

Une nouvelle approche : du scénario à l'écran

La nouvelle politique définit quatre objectifs clairs visant à orienter l'élaboration et la mise en œuvre des politiques et des programmes susceptibles de créer ces conditions gagnantes :

- former et garder les créateurs de talent en investissant dans l'écriture de scénarios et le développement professionnel des réalisateurs de films;
- promouvoir la qualité et la diversité des films canadiens en restructurant les programmes de soutien de façon à récompenser le rendement, et en favorisant l'augmentation des budgets moyens de production;
- élargir le public au Canada et à l'étranger en assurant un soutien plus efficace à la mise en marché et à la promotion des films canadiens; et



- préserver la collection de films canadiens et la rendre accessible au public d'aujourd'hui et de demain.

Le but du gouvernement est d'atteindre en cinq ans 5 % des recettes-guichet au Canada et élargir les auditoires de longs métrages canadiens à l'étranger. Dans la poursuite de cet objectif, la nouvelle Politique canadienne du long métrage vise à :

- accroître la qualité des longs métrages canadiens en favorisant une augmentation de la moyenne des budgets de production à au moins 5 millions de dollars; et
- encourager des stratégies plus élaborées de mise en marché pour le Canada et l'étranger en favorisant une augmentation de la moyenne des budgets de mise en marché à au moins 500 000 dollars.

Téléfilm Canada, qui recevra des ressources supplémentaires dans le cadre du Fonds du long métrage du Canada, de même que les conseils de l'industrie nécessaires à cette tâche, devient l'instrument clé de la poursuite de ces objectifs. À l'appui de la nouvelle politique, le gouvernement fédéral doublera l'ensemble de ses investissements dans le long métrage en dégageant 50 millions de dollars supplémentaires annuellement à compter de l'exercice 2001-2002. Un groupe consultatif permanent du long métrage sera mis sur pied. Il aura pour mandat principal de conseiller Téléfilm Canada sur la meilleure façon pour l'organisme d'atteindre les objectifs de la nouvelle politique tout en continuant de s'adapter aux nouvelles conditions, de demeurer à l'écoute des créateurs et des entrepreneurs et de rendre des comptes au Parlement.

Téléfilm Canada entreprendra immédiatement des consultations sur la nouvelle approche et planifiera sa mise en œuvre pour le mois d'avril 2001. La Société fournira à la Ministre du Patrimoine canadien des recommandations détaillées sur la composition et le mandat du groupe consultatif permanent.

Le ministère du Patrimoine canadien renforcera également ses partenariats avec les exploitants de salles, les détaillants vidéo ainsi qu'avec les télédiffuseurs canadiens des secteurs privé et public. Le Ministère continuera de favoriser un dialogue permanent avec les milieux cinématographiques canadiens sur la mise en œuvre de la nouvelle politique.

La nouvelle Politique canadienne du long métrage à l'œuvre

Former et garder les créateurs de talent, notamment en investissant dans l'écriture de scénarios et le développement professionnel des cinéastes

Les scénaristes et réalisateurs canadiens jouent un rôle essentiel en rapprochant les Canadiens et les Canadiennes de leurs concitoyens et concitoyennes et du reste du monde. La nouvelle Politique canadienne du long métrage veut donc faire en sorte que les aspirants créateurs et ceux dont les réalisations sont encore timides deviennent les personnalités cinématographiques de demain.



Depuis l'automne 1999, Téléfilm Canada fournit une aide financière significative aux centres nationaux de formation cinématographique. La nouvelle politique renforce cet investissement dans une nouvelle génération de créateurs canadiens en mettant sur pied le Programme d'aide à l'écriture de scénarios.

Le programme vise à former un bassin de scénaristes créatifs, talentueux et expérimentés ainsi qu'une banque de scénarios canadiens prometteurs. Conjugué aux autres éléments de la politique, le programme procure un appui continu et essentiel du stade du scénario à celui de l'exploitation en salles. L'objectif est de favoriser l'excellence et l'innovation en donnant aux créateurs canadiens le temps, l'argent et les outils, qui leur permettent de développer leurs histoires et de les porter au grand écran.

La nouvelle Politique canadienne du long métrage alloue également des fonds au développement professionnel des cinéastes. Ainsi, en procurant un appui aux coopératives cinématographiques, ces nouveaux fonds offrent aux cinéastes de la relève, issus des diverses régions et communautés culturelles, des possibilités accrues d'améliorer et de raffiner leur style. Ils permettent aussi, grâce à la création du Programme d'aide aux cinéastes indépendants, d'assurer que les réalisateurs indépendants, souvent en début de carrière, reçoivent le soutien dont ils ont besoin pour mener à terme des projets de longs métrages à petits budgets.

La nouvelle Politique canadienne du long métrage fournit aussi un soutien stable aux cinéastes par l'entremise du Fonds canadien du film et de la vidéo indépendants, un organisme sans but lucratif du secteur privé. Cet investissement permettra à l'organisme de poursuivre son travail, offrant ainsi à des producteurs et réalisateurs des possibilités accrues d'enrichir leur expérience en œuvrant à des productions non destinées aux salles de cinéma.

Favoriser la qualité et la diversité des films canadiens en restructurant les programmes de soutien, de manière à récompenser le rendement, et en favorisant l'augmentation des budgets moyens de production

Favoriser la qualité et la diversité des films canadiens suppose que l'on soutienne les idées des cinéastes canadiens, leur vision et leurs aptitudes à raconter des histoires canadiennes aussi diversifiées que nos paysages. C'est un engagement que le gouvernement fédéral soutient depuis plus de trois décennies. Tout en poursuivant sa nouvelle orientation, qui vise à élargir le public, le gouvernement fédéral continuera d'encourager la créativité et la diversité qui ont fait la marque du cinéma canadien, et fournira à l'industrie les outils qui lui permettront d'attirer le public. Par conséquent, le gouvernement fédéral restructure ses programmes d'appui à la production et à la distribution afin d'offrir aux Canadiens un vaste choix de films canadiens qu'ils pourront voir partout au Canada.



Le Programme d'aide au développement, à la production et à la mise en marché vise à aider les producteurs à mieux développer leurs projets et à accroître les budgets moyens de production. Il a également pour objectif de permettre aux distributeurs d'augmenter leurs budgets de mise en marché. La formule traditionnelle de financement, qui accorde les deux tiers du financement du programme aux projets de langue anglaise et le tiers aux productions de langue française, est maintenue. Les nouvelles ressources seront allouées aux producteurs et aux distributeurs selon deux composantes distinctes :

- **Une composante fondée sur le rendement** : cette nouvelle initiative récompensera les producteurs et les distributeurs qui auront réussi à rejoindre le public canadien. L'enveloppe budgétaire sera établie selon une formule de répartition annuelle entre producteurs et distributeurs admissibles, qui s'appuie principalement sur les recettes-guichet tout en tenant compte du contenu canadien d'un film et de la critique.
- **Une composante sélective** : cette composante est destinée à donner priorité aux nouveaux joueurs de l'industrie dont la feuille de route dans le domaine est encore vierge mais dont les projets sont prometteurs. L'aide sera accordée selon des critères de qualité et projet par projet.

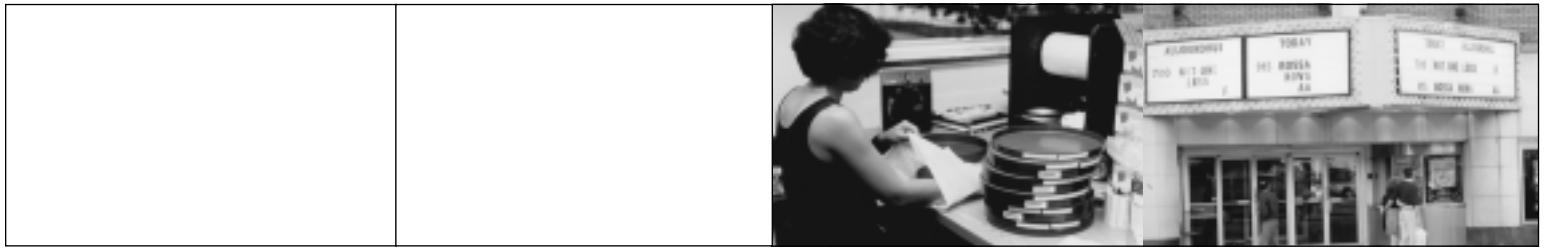
Élargir le public au Canada et à l'étranger en apportant un soutien efficace à la mise en marché et à la promotion des films canadiens

De par leur partenariat avec les producteurs, les distributeurs jouent un rôle important dans le développement d'un public plus large. Ce partenariat est essentiel; il doit être maintenu et renforcé. Par conséquent, la nouvelle Politique canadienne du long métrage, par sa composante fondée sur le rendement, fait en sorte que producteurs et distributeurs aient un intérêt commun dans le succès des projets de longs métrages. La diversité et la meilleure qualité des films canadiens, que devrait favoriser la politique, permettront aux distributeurs canadiens d'être en meilleure position afin de mettre en marché les films qui présentent des possibilités commerciales intéressantes. Pour soutenir ce rôle clé, l'aide financière consentie aux distributeurs sera essentiellement destinée à la mise en marché et aux activités promotionnelles.

Une autre initiative accroît le soutien à la promotion des longs métrages canadiens; il s'agit du Programme d'activités complémentaires qui appuiera :

- les festivals de films canadiens;
- la participation à des festivals de films à l'étranger et les marchés du film;
- les cérémonies de remise de prix aux films canadiens; et
- les réseaux parallèles de distribution.

Ces efforts permettront aux films canadiens de rejoindre un plus grand nombre de Canadiens et de Canadiennes, partout au Canada, et rehaussera le profil national et international de ces films auprès des cinéphiles, des critiques et des médias.



Préserver notre collection de films canadiens et la rendre accessible au public d'aujourd'hui et de demain

Le cinéma est un moyen efficace de présenter des instantanés d'époques, de lieux et de personnages de l'histoire canadienne. En préservant notre patrimoine cinématographique, nous valorisons et renforçons le savoir-faire canadien pour les générations à venir. Le gouvernement fédéral prend les mesures nécessaires pour assurer la protection et la pérennité des longs métrages canadiens.

Les intervenants des secteurs privé et public jouent un rôle déterminant dans les efforts collectifs visant à conserver et à faire connaître notre patrimoine cinématographique. Ces principaux intervenants sont les cinémathèques, l'Office national du film et les Archives nationales du Canada, dont les installations situées à Gatineau, au Québec, jouissent des techniques de conservation les plus avancées et abritent de nombreux trésors cinématographiques canadiens.

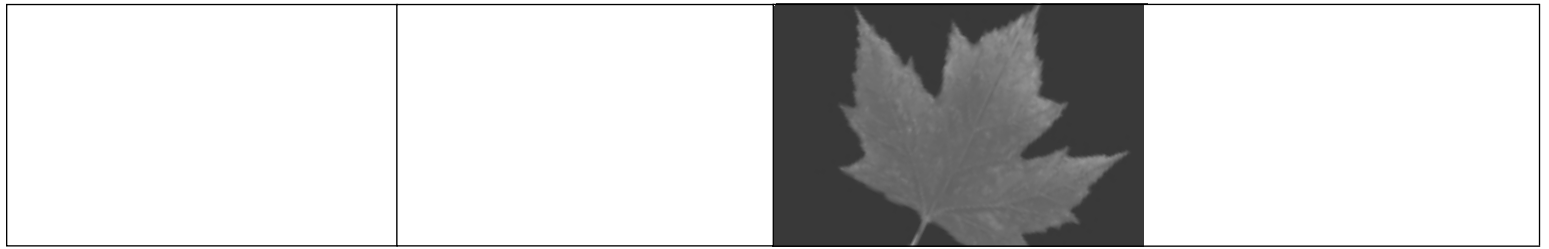
La nouvelle Politique canadienne du long métrage prévoit un financement visant à restaurer, préserver et diffuser notre collection de longs métrages par le biais des initiatives suivantes :

- Téléfilm Canada exigera que le coût de copies de préservation soit intégré aux budgets de production;
- Le ministère du Patrimoine canadien créera un programme visant à restaurer et à conserver les longs métrages canadiens existants, particulièrement ceux qui sont à risque; et
- Le programme financera également les projets offrant aux Canadiens et Canadiennes de nouvelles occasions de voir des longs métrages canadiens qui ne sont plus distribués commercialement.

Protéger notre investissement

Le gouvernement fédéral s'est engagé à accroître la transparence et l'imputabilité dans l'allocation et l'utilisation des fonds publics. Le nouveau mécanisme de financement, fondé sur le rendement, vise à assurer une plus grande transparence et imputabilité. Les travaux actuels en vue de rationaliser et de simplifier le processus de certification et la mise au point de mécanismes de contrôle de gestion plus serrés permettront au gouvernement de restaurer la confiance envers le système de financement.

Trente années de politiques publiques et de financement gouvernemental ont contribué à favoriser la création d'une base importante de productions canadiennes et d'entreprises canadiennes de distribution solides. En renouvelant cet engagement, en améliorant les contrôles de gestion du système, le gouvernement fédéral accroît la capacité du Canada à porter à l'écran des histoires canadiennes captivantes.



L'avenir

Les créateurs canadiens ouvrent une fenêtre sur notre réalité par les livres, les magazines, les films, la vidéo, la musique, le multimédia et les arts. Leurs créations reflètent la diversité culturelle et linguistique du Canada. Elles permettent également aux Canadiens et Canadiennes issus de toutes les communautés, dans tous les coins du pays, de raconter leurs histoires, d'Italy Cross en Nouvelle-Écosse à Amos au Québec et de Yorkton en Saskatchewan à Rock River au Yukon. Elles permettent aux Canadiens et Canadiennes de partager leurs histoires avec le public du monde entier. Le gouvernement du Canada s'engage donc à continuer d'appuyer nos créateurs. La nouvelle politique confirme l'engagement du Canada envers le long métrage.

L'investissement du gouvernement dans le long métrage canadien constitue plus qu'un simple vote de confiance. Il se veut un partenariat entre le gouvernement, les entrepreneurs et les créateurs. La politique créera les conditions qui permettront aux cinéastes d'atteindre de nouveaux sommets et aux Canadiens et Canadiennes de voyager aussi loin que leur imagination les conduira.



DU SCÉNARIO À L'ÉCRAN :

Ressources allouées à la mise en oeuvre de la politique

Affectation des ressources actuelles et nouvelles (millions de dollars)			
	Ressources actuelles	Année de transition	Années futures
		2000-2001	2001-2002 et suivantes
Ressources actuelles	50 \$	50 \$	50 \$
Nouvelles ressources		15 \$	50 \$
Total des ressources allouées à la mise en oeuvre de la politique	50 \$	65 \$	100 \$

Développement professionnel			
Coopératives de production de films et de vidéos	1,90 \$	2,90 \$	2,90 \$
Production non destinée aux salles de cinéma — Fonds canadien du film et de la vidéo indépendants	-	1,80 \$	1,80 \$
Programme d'aide aux cinéastes indépendants — Téléfilm Canada	-	1,80 \$	1,80 \$
Fonds du long métrage du Canada			
Programme d'aide à l'écriture de scénarios — Téléfilm Canada	-	0,45 \$	2,30 \$
Programme d'aide au développement, à la production et à la mise en marché — Téléfilm Canada	45 \$	53,50 \$	85 \$
Programme d'activités complémentaires — Téléfilm Canada	3,10 \$	3,30 \$	4,95 \$
Préservation			
Archives nationales du Canada	-	0,60 \$	0,60 \$
Trust pour la préservation de l'AV	-	0,15 \$	0,15 \$
Total des ressources (y compris les frais d'administration)	50 \$	64,50 \$	99,50 \$
Suivi et gestion des politiques (Patrimoine canadien)	-	0,50 \$	0,50 \$
Total des ressources allouées à la mise en oeuvre de la politique		65 \$	100 \$